

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE QUINZE et le 22 OCTOBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 16 OCTOBRE 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Jean-Pierre LALANNE - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Laure FAUDEMÉR - Mme Géraldine MADOUNARI - Mme Valériane ALEXANDRE - Mme Marianne BERQUE-MANSAS - Mme France POUDENX - Mme Sarah DOURTHE

#### POUVOIRS :

M. Jean-Pierre LALANNE donne pouvoir à M. Gabriel BELLOCQ  
 M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. André DROUIN  
 Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Dominique DUDOUS  
 Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD  
 Mme Valériane ALEXANDRE donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR  
 Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO  
 Mme France POUDENX donne pouvoir à M. Pascal DAGES  
 Mme Sarah DOURTHE donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

#### **OBJET : APPROVISIONNEMENT EN CARBURANTS ET COMBUSTIBLES LOT N°5 AVENANT N° 1**

La Ville de Dax a conclu, le 30 juillet 2015, un marché public (n° 2015-16 Lot n° 5 approvisionnement en gaz de pétrole liquéfié – GPL) d'approvisionnement en carburants et combustibles avec la société TOTAL MARKETING FRANCE (92029 NANTERRE).

La société TOTAL Marketing France propose un service de cartes TOTAL GR ACTYS qui offre la possibilité aux conducteurs de véhicules GPL de s'approvisionner en carburant à l'aide de cartes à puce. Outre le gain de rapidité au moment de la transaction, ce système de cartes permet de s'approvisionner en dehors des heures d'ouverture de la station. Par ailleurs, les services et options utilisables avec la carte sont consultables à l'aide de pictogrammes situés au dos de celle-ci.

Au vu du nombre de véhicules GPL possédés par la Ville de Dax à ce jour (5) et de la consommation réalisée au cours de ces quatre dernières années (500 euros/an), le prix de la carte par véhicule (14 € HT) et les frais supplémentaires occasionnés par l'abonnement à ce service représenteraient un coût estimatif moindre (80 euros/an) par rapport aux avantages ainsi procurés.

Le marché initial ayant été passé après une procédure d'appel d'offres, la passation de cet avenant doit faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal malgré la faible incidence financière, de l'ordre de 320 € HT, pour la durée totale (marché d'un an reconductible 3 fois) du marché. A titre informatif, les montants minimum et maximum restent inchangés.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR BRUNO JANOT, CONSEILLER MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché n° 2015-16 Lot n° 5, ainsi que tout acte ou document afférent.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20151022-11-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Conseiller départemental des  
Landes**

*Affichée le : 26 Octobre 2015*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».